Le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe critique les lois visant les musulmans

24/07/2012 à 16h34

Le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Nils Muiznieks, a appelé aujourd'hui les gouvernements européens à "renoncer aux lois et mesures visant spécialement les musulmans", comme la loi sur le voile intégral adoptée en 2010 en France.

> *"Les gouvernements devraient renoncer aux lois et mesures visant spécialement les musulmans et interdire la discrimination fondée sur la religion ou les convictions dans tous les domaines"*

"De grands partis ont exploité la défiance à l'égard des musulmans en soutenant des mesures législatives restrictives dirigées contre cette population. En Belgique et en France, des lois prévoient (…) une amende ou "un stage de citoyenneté" pour les femmes portant un voile dans l'espace public", affirme-t-il.

Pour Nils Muiznieks, les musulmans d'Europe "se heurtent régulièrement à diverses formes de préjugés, de discriminations et de violence, qui renforcent leur exclusion sociale".

> *Ainsi, selon une étude récente de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne citée par le commissaire, "un musulman sur trois a été victime de discrimination au cours des douze derniers mois", et* ***"un quart des musulmans interrogés ont été arrêtés par la police l'année précédente".***

Niels Muiznieks condamne les contrôles d'identité au faciès, qu'il juge *"non seulement discriminatoires, mais aussi contre-productifs"*. Il appelle en outre les Etats à mener des recherches sur la discrimination à l'encontre des musulmans et d'autres groupes religieux s'appuyant *"sur la collecte de données ventilées par origine ethnique, religion et sexe".*

Le Figaro